

OUEST CONSEILS

EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

Delphine CROGUENNEC
Dominique DENIEL
Frédérique DENIEL-HOSTIOU
Laëtitia GUILLEMOT
Paul GUILLOU
Pierre-Yves LE CORRE
Aurélien MARCHAND
Florent MICHEL
Gildas RAZIL
Mikaël ROCUET
François RODRIGUEZ
Samuel ROUSSEAU
David TRIPON

*Experts-Comptables
Commissaires aux comptes*

LES AMITIES D'ARMOR

11 Rue de Lanredec

29200 BREST

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2025

www.ouestconseils.bzh 

OUEST CONSEILS QUIMPER 3 allée François Bazin - CS 23023 - 29334 Quimper Cedex - Tél. 02 98 90 00 29 - Email : contact.quimper@ouestconseils.fr
Ouest Conseils Audit - S.A. au capital de 1 257 400 € - R.C.S. QUIMPER 377 180 195 - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Bretagne
Société de commissariat aux comptes membre de la CRCC Ouest Atlantique

BREST - QUIMPER - LORIENT - AURAY - VANNES - MUZILLAC



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Aux Membres de l'Association LES AMITIES D'ARMOR,

■ Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LES AMITIES D'ARMOR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

■ Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

■ Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « changements de méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels, concernant le déploiement des dispositions des règlement ANC n°2022-06 et n°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers.

.../...

▪ **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

▪ **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Directeur général et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

▪ **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil de Gouvernance.

▪ Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

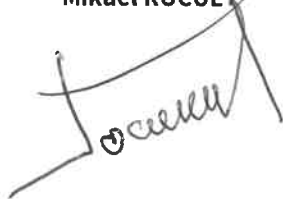
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

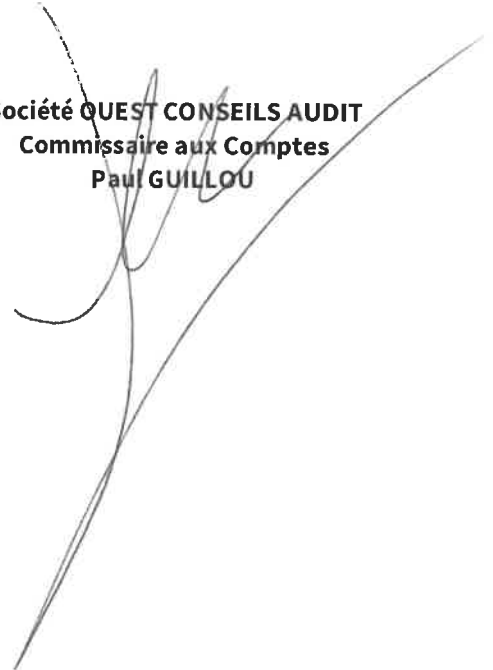
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A QUIMPER, le 13 mai 2026

**Société OUEST CONSEILS AUDIT
Commissaire aux Comptes
Mikaël ROCUET**



**Société OUEST CONSEILS AUDIT
Commissaire aux Comptes
Paul GUILLOU**



A C T I F	Arrêté au 31/12/2025 Durée 12 mois			31/12/2024 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs	302 468,83	-158 662,43	143 806,40	182 693,23
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	674 693,57	-2 503,18	672 190,39	674 005,55
Constructions	30 938 199,98	-24 498 485,46	6 439 714,52	7 235 458,51
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 040 553,85	-3 685 031,13	1 355 522,72	1 366 062,32
Autres immobilisations corporelles	8 271 548,14	-5 938 202,47	2 333 345,67	1 908 838,48
Immobilisations corporelles en cours	37 183,77		37 183,77	107 248,90
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations Financières				
Participations et Créances rattachées	1 543,00		1 543,00	
Autres titres Immobilisés	209 435,12		209 435,12	205 146,12
Autres immobilisations financières	74 811,51		74 811,51	65 650,51
Prêts	1 309 325,92		1 309 325,92	1 219 663,92
TOTAL I	46 859 763,69	-34 282 884,67	12 576 879,02	12 964 767,54
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
TOTAL II				
Actif Circulant				
Stocks et en cours				
Stocks et en cours	142 176,59		142 176,59	100 882,20
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes	-4 510,91		-4 510,91	5 900,14
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 302 980,38	-209 660,96	1 093 319,42	880 972,97
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	2 189 210,14		2 189 210,14	795 354,34
Charges constatées d'avance	184 227,98		184 227,98	168 324,15
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	1 465 333,39		1 465 333,39	3 545 696,88
Disponibilités				
Disponibilités	5 401 175,81		5 401 175,81	3 772 291,74
TOTAL III	10 680 593,38	-209 660,96	10 470 932,42	9 269 422,42
Frais d'émission des emprunts				
Frais d'émission des emprunts				
TOTAL IV				
Primes de remboursement des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
TOTAL V				
Ecarts de conversion Actif				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL VI				
TOTAL GENERAL	57 540 357,07	-34 492 545,63	23 047 811,44	22 234 189,96

P A S S I F		Arrêté au 31/12/2025	31/12/2024
		Durée 12 mois	12 mois
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires		6 338 114,32	6 595 970,48
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité		1 718 620,39	1 718 620,39
Autres réserves			
Report à nouveau			
Report à nouveau		-2 597 374,73	-1 722 261,88
dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		-2 597 374,73	-1 722 261,88
Excédent ou déficit de l'exercice			
Excédent ou déficit de l'exercice		-436 844,83	-1 132 969,00
dont activités sociales & médico-sociales sous gestion contrôlée		81 811,86	-888 526,27
Situation nette (sous-total)			
Situation nette (sous-total)		5 022 515,15	5 459 359,99
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Subventions d'investissement		809 884,30	784 829,83
Provisions réglementées			
Provisions réglementées		8 780,00	8 780,00
TOTAL I		5 841 179,45	6 252 969,82
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donation			
Fonds reportés liés aux legs ou donation:			
Fonds dédiés			
Fonds dédiés		527 405,90	193 948,07
TOTAL II		527 405,90	193 948,07
Comptes de Liaison			
Comptes de Liaison			
TOTAL III			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour risques		52 805,44	
Provisions pour charges			
Provisions pour charges		617 774,23	485 721,07
TOTAL IV		670 579,67	485 721,07
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Avances et acomptes reçus sur commandes		23 496,92	118 268,37
TOTAL V		23 496,92	118 268,37
Dettes			
Emprunts Obligataires et assimilés (Titres associatif)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		8 471 958,95	8 462 338,18
Emprunts et dettes financières diverses			
Emprunts et dettes financières diverses		888 632,71	550 615,05
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 629 126,31	1 246 986,51
Dettes des legs ou donations			
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes fiscales et sociales		4 601 262,00	4 443 626,30
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés		58 516,55	20 518,92
Autres dettes (d'exploitation)			
Autres dettes (d'exploitation)		315 465,54	342 260,13
Produits constatés d'avance			
Produits constatés d'avance		20 187,44	116 937,54
TOTAL VI		15 985 149,50	15 183 282,63
Ecarts de conversion Passif			
Ecarts de conversion Passif			

Bilan

P A S S I F		Arrêté au 31/12/2025	31/12/2025
		Durée 12 mois	12 mois
	TOTAL VII		
TOTAL GENERAL		23 047 811,44	22 234 189,96

Compte de résultat

	Arrêté au : 31/12/2025		31/12/2024		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Cotisations						
Ventes de biens						
-dont ventes de dons en nature						
-dont ventes biens relatives aux activités soc. & médico-so						
Ventes de prestations de service	9 826 809,18	25,67	8 694 323,38	24,46	1 132 485,80	13,03
-dont parrainages						
-dont ventes prestations liées aux activités soc & médico-s						
Ventes de biens et services	9 826 809,18	25,67	8 694 323,38	24,46	1 132 485,80	13,03
Concours publics et subventions d'exploitation	38 277 539,46	100,00	35 539 169,42	100,00	2 738 370,04	7,71
-dont contributions financières des autorités de tarificati		95,12		94,77	2 728 725,91	8,10
Versements fondateurs ou consommations dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public	4 020,00	0,01			4 020,00	
. Dons manuels	2 000,00	0,01			2 000,00	
. Mécénats						
. Legs, donations et assurances-vie	2 020,00	0,01			2 020,00	
Contributions financières	7 357,05	0,02	43 220,00	0,12	-35 862,95	-82,98
Produits de tiers financeurs	38 288 916,51	100,03	35 582 389,42	100,12	2 706 527,09	7,61
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	160 936,49	0,42	208 884,25	0,59	-47 947,76	-22,95
Produits des cessions d'immo. incorporelles & corporelles	16 900,00	0,04			16 900,00	
Utilisations des fonds dédiés	59 976,12	0,16	71 796,72	0,20	-11 820,60	-16,46
Autres produits	35 534,48	0,09	54 169,93	0,15	-18 635,45	-34,40
-dont quote-part de résultat sur opérations en commun						
-dont complément de rémunération TH						
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	48 389 072,78	126,42	44 611 563,70	125,53	3 777 509,08	8,47
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 253 555,57	8,50	3 188 823,25	8,97	64 732,32	2,03
Variation de stock	-13 257,94	-0,03	7 138,80	0,02	-20 396,74	-285,72
Autres achats et charges externes	8 847 889,23	23,12	8 441 322,70	23,75	406 566,53	4,82
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	2 667 683,74	6,97	2 632 506,65	7,41	35 177,09	1,34
Salaires	21 421 204,73	55,96	20 692 570,95	58,22	728 633,78	3,52
Cotisations sociales	9 695 277,32	25,33	9 069 344,35	25,52	625 932,97	6,90
Dotations aux amortissements & aux dépréciations	1 767 162,43	4,62	1 502 896,06	4,23	264 266,37	17,58
Dotations aux provisions	340 529,10	0,89	55 609,68	0,16	284 919,42	512,36
Valeurs comptables des immobilisations incorp et corp cédées	13 595,09	0,04			13 595,09	
Reports en fonds dédiés	363 144,51	0,95	60 922,50	0,17	302 222,01	496,08
Autres charges	200 327,22	0,52	67 533,20	0,19	132 794,02	196,64
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	48 557 111,00	126,86	45 718 668,14	128,64	2 838 442,86	6,21
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-168 038,22	-0,44	-1 107 104,44	-3,12	939 066,22	-84,82
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mob. & créances de l'actif immobilisé	1 489,17	0,00	5 460,06	0,02	-3 970,89	-72,73
Autres intérêts et produits assimilés	31 338,94	0,08	80 250,70	0,23	-48 911,76	-60,95
Reprises sur dépréciations & provisions	1 860,00	0,00	3 500,00	0,01	-1 640,00	-46,86
Différences positives de change						
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits nets s/cessions VMP et d'instruments de trésorerie	18 628,18	0,05	9 339,85	0,03	9 288,33	99,45
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III	53 316,29	0,14	98 550,61	0,28	-45 234,32	-45,90
Charges financières						
Dotations aux amort, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	297 850,90	0,78	254 104,62	0,71	43 746,28	17,22
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes s/cessions VMP et d'instruments de trésorerie						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV	297 850,90	0,78	254 104,62	0,71	43 746,28	17,22
RESULTATS FINANCIERS	-244 534,61	-0,64	-155 554,01	-0,44	-88 980,60	57,20
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	-412 572,83	-1,08	-1 262 658,45	-3,55	850 085,62	-67,33
Produits exceptionnels			327 450,01	0,92	-327 450,01	-100,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V			327 450,01	0,92	-327 450,01	-100,00
Charges exceptionnelles			174 686,56	0,49	-174 686,56	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI			174 686,56	0,49	-174 686,56	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			152 763,45	0,43	-152 763,45	-100,00
Participation des salariés aux résultats						

Compte de résultat

Arrêté au : 31/12/202531/12/2024Variation						
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII						
Impôts sur les bénéfices	24 272,00	0,06	23 074,00	0,06	1 198,00	5,19
TOTAL VIII	24 272,00	0,06	23 074,00	0,06	1 198,00	5,19
PRODUITS	48 442 389,07	126,56	45 037 564,32	126,73	3 404 824,75	7,56
CHARGES	48 879 233,90	127,70	46 170 533,32	129,91	2 708 700,58	5,87
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-436 844,83	-1,14	-1 132 969,00	-3,19	696 124,17	-61,44
dont excédent ou déficit activités sous gestion contrôlée	81 811,86		-888 526,27			

Présentation de l'association

L'association Les Amitiés d'Armor a été constituée en 1957 sous la forme d'une association Loi 1901.

Description de l'objet social de l'entité

L'Association a pour but de promouvoir et favoriser des œuvres, des institutions et actions à caractère social, médico-social, sanitaire et culturel. Elle peut participer ou s'unir à toutes œuvres et organismes tendant à ce but, les diriger ou les administrer elle-même.

Elle constitue également un lieu d'observation, de réflexion et de recherche dans ses domaines de compétence qui relèvent du secteur de l'économie sociale.

Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Les Amitiés d'Armor gèrent dans le Finistère des établissements et services au bénéfice des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des jeunes et des enfants :

■ 10 Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) :

- **Ker Astel** à Guipavas, spécifique à l'hébergement temporaire ;
- **Le Streat Hir** au Conquet, hébergement permanent et accueil de personnes handicapées vieillissantes ;
- **Ker Héol** à Brest, hébergement permanent et accueil de personnes handicapées vieillissantes ;
- **Ker Bleuniou** à Gouesnou, hébergement permanent, accueil de personnes handicapées vieillissantes et accueil de jour Alzheimer ;
- **Ker Gwenn** à Brest, hébergement permanent, spécialisé dans l'accompagnement des personnes souffrant de maladie d'Alzheimer et maladies apparentées ;
- **Le Penty** à Lannilis, hébergement temporaire, permanent et accueil de jour, spécialisé dans l'accompagnement des personnes souffrant de maladie d'Alzheimer et maladies apparentées ;
- **Les Mouettes** à Plougonvelin, hébergement permanent et Unité Spécialisée Alzheimer (USA) ;
- **Ker Digemer** à Brest, hébergement permanent et temporaire ;
- **Branda** à Brest, hébergement permanent, temporaire et Unité Spécialisée Alzheimer (USA) ;
- **Le Grand Melgorn** à Porspoder, hébergement permanent et accueil de jour Alzheimer ;

- **1 Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)** de 12 places pour personnes handicapées vieillissantes, en proximité de l'EHPAD Le Penty à Lannilis ;

- **1 Plateforme de Répit pour les aidants de malades Alzheimer**, gérée par l'EHPAD Le Penty à Lannilis, appuyée à son accueil de jour et intervenant sur un territoire de 49 communes ;
- **1 Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)**, basé à Guipavas, agréé pour 81 places au bénéfice des personnes âgées et 11 places pour personnes handicapées avec des antennes sur les communes de Kerlouan et Plouarzel et intervenant sur 36 communes ;
- **1 Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)** à domicile de 10 places gérée par le SSIAD et intervenant sur 23 communes ;
- **3 Résidences Habitat Jeunes** sur Brest : Kérélie, Ker Digemer et Ker Héol, offrant 169 places ainsi que 9 logements pour étudiants sur Ker Digemer ;
- **1 Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) - Centre d'Accueil de Jour (CAJ) pour personnes cérébrolésées** (20 places à Ker Digemer à Brest, 10 places à Quimper) et 2 places d'hébergement de semaine à Brest ;
- **1 service de portage de repas à domicile** en liaison froide, reposant sur 3 EHPADs : Ker Bleuniou à Gouesnou, Le Streat Hir au Conquet, Le Grand Melgorn à Porspoder intervenant sur 35 communes ;
- **1 structure multi-accueil** de 45 places pour enfants jusqu'à 6 ans à Brest, ouverte en priorité aux enfants du personnel de l'association et aux brestoïses ;
- **1 micro-crèche** de 10 places à Loperhet dans le cadre d'une Délégation de Service Public ;
- **14 appartements de coordination thérapeutique (A.C.T.)** : 9 dans la résidence Ker Digemer à Brest et 5 « en ville » ;
- 1 service médico-social de coordination des parcours des malades Alzheimer Jeunes (CLUEDO)
- **1 service d'Accueil de Mineurs Non Accompagnés (MNA) et de Jeunes Majeurs (JM)** : Ker Yaouankiz sur le Sud-Finistère.
- **Ker Study**, une résidence étudiante dédiée aux étudiants et aux jeunes actifs, au cœur du Technopôle Brest-Iroise, à Plouzané.

Description des moyens mis en œuvre

Une **Direction Générale** située à Brest, assurant la gestion de l'association ainsi que diverses prestations aux établissements (gestion, ressources humaines, informatique, comptabilité, buanderie centrale, services techniques, formation...).

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation en vigueur résultant du :

- Règlement N° 2019-04 du 8 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif,
- Règlement N° 2018-06 du 5 décembre 2018 modifié par le règlement ANC n°2022-04 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- Règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général modifié par les règlements ANC N°2023-03 et ANC n°2022-06 relatifs à la modernisation des états financiers.

Les comptes des différents établissements et services qui composent l'association prennent en compte le texte du plan comptable publié par l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements de méthodes comptables

Jusqu'au 31/12/2024, le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général était appliqué. À compter de l'exercice 2025, l'association applique les dispositions des règlements ANC N°2023-03 et ANC N°2022-06 relatifs à la modernisation des états financiers. Ces règlements modifient la présentation des comptes annuels, notamment par la suppression des transferts de charges et la nouvelle définition du résultat exceptionnel.

Les principales variations liées à ce changement de présentation et qui ne sont pas visibles à la lecture des états financiers concernent :

- Les remboursements de charges de personnel, constatés jusqu'au 31/12/24 en transfert de charges, sont désormais constatés en moins des charges de personnel pour un montant de 91,8 K€ au titre de l'exercice 2025.
- Les remboursements d'assurance, constatés jusqu'au 31/12/24 en transfert de charges, sont désormais présentés dans les « autres produits » pour un montant de 9,7 K€ titre de l'exercice 2025.

- La quote-part de subvention d'investissement ramenée au compte de résultat, constatée jusqu'au 31/12/24 en produits exceptionnels, est désormais constatée en « autres produits » d'exploitation pour un montant de 156,4 K€ au titre de l'exercice 2025.
- Les contributions financières présentées au 31/12/24 en dehors du résultat d'exploitation, sont désormais présentées en résultat d'exploitation pour un montant de 7,4 K€ au titre de l'exercice 2025.
- Les opérations en fonds dédiés, présentées au 31/12/24 en bas du compte de résultat, sont désormais présentées en résultat d'exploitation pour un montant net de - 303,17 K€ au titre de l'exercice 2025.

Les états comparatifs de l'exercice précédent ne sont pas retraités.

Notes sur le bilan

Immobilisations

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit ou par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Nature du bien	Durée
Construction gros œuvre	35 à 40 ans
Construction second œuvre	15 à 25 ans
Construction autres travaux	15 à 20 ans
Matériel médical et de restauration	2 à 10 ans
Installations générales	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 à 7 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
Mobilier	3 à 10 ans

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées en comptes 6811.

Fonds dédiés

Fonds dédiés d'exploitation

La partie des ressources (dons, subventions, crédits non reconductibles, etc...) dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Report en fonds dédiés ». Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini.

Fonds dédiés d'investissement

Le montant global « Utilisation de fonds dédiés » comprend le montant des immobilisations acquises dans l'exercice et affectées à la réalisation d'un ou de plusieurs projets définis. Pour les immobilisations amortissables ainsi financées, le montant de l'acquisition est rapporté en produits sur la même durée que celle retenue pour l'amortissement des immobilisations.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs immobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Provision pour risques et charges

Si elle satisfait aux conditions de comptabilisation d'un passif, une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont le montant ou l'échéance ne peut être fixé de façon précise. Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Les provisions sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

Les provisions en compte au 31 décembre 2025 sont constituées pour l'essentiel de provisions pour gros entretiens et de provisions en matière sociale.

Stocks

Le coût d'acquisition des stocks est constitué du :

- prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires ;
- ainsi que des frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les coûts administratifs sont exclus du coût de production et d'acquisition à l'exclusion des coûts de structures dédiées.

Les stocks sont évalués suivant la méthode « du dernier prix d'achat connu ».

Immobilisations

CONSOLIDATION

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit. Apports
Frais d'établissement de recherche et de développement			
Autres postes d' immobilisations incorporelles	295 007.72		8 001.60
Immobilisations incorporelles	295 007.72		8 001.60
Terrains	674 209.89		483.68
Constructions sur sol propre	22 687 597.55		
Constructions sur sol d'autrui			
Install générales, agenc. et aménag. des constructions	8 119 339.71		131 262.72
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 879 148.41		312 545.59
Install générales, agenc. et aménag. divers	4 931 627.18		475 523.86
Matériel de transport	950 922.63		250 970.94
Emballage récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	107 248.90		23 611.61
Avances et acomptes			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 197 030.03		183 271.82
Immobilisations corporelles	44 547 124.30		1 377 670.22
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participation			1 543.00
Autres titres immobilisés	205 146.12		4 289.00
Prêts et autres immobilisations financières	1 285 314.43		98 823.00
Immobilisations financières	1 490 460.55		104 655.00
Total Général	46 332 592.57		1 490 326.82

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement de recherche et de				
Autres postes d' immobilisations incorporelles		540.49	302 468.83	
Immobilisations incorporelles		540.49	302 468.83	
Terrains			674 693.57	
Constructions sur sol propre			22 687 597.55	
Constructions sur sol d'autrui				
Install générales, agenc. et aménag. des constructions			8 250 602.43	
Installations techniques, matériel et outillage industriel		151 140.15	5 040 553.85	
Install générales, agenc. et aménag. divers		307 602.45	5 099 548.59	
Matériel de transport		188 344.47	1 013 549.10	
Emballage récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		93 676.74	37 183.77	
Avances et acomptes				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		221 851.40	2 158 450.45	
Immobilisations corporelles		962 615.21	44 962 179.31	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participation			1 543.00	
Autres titres immobilisés			209 435.12	
Prêts et autres immobilisations financières			1 384 137.43	
Immobilisations financières			1 595 115.55	

Immobilisations

CONSOLIDATION

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Total Général	963 155.70	46 859 763.69
---------------	------------	---------------

Amortissements

CONSOLIDATION

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement de recherche et de développement				
Autres postes d' immobilisations incorporelles	112 314.49	46 888.43	540.49	158 662.43
Immobilisations incorporelles	112 314.49	46 888.43	540.49	158 662.43
Terrains	204.34	2 298.84		2 503.18
Constructions sur sol propre	17 553 398.97	682 383.65		18 235 782.62
Construction sur sol d'autrui				
Const. Inst. générales, agencements, aménagements divers	6 018 079.78	244 623.06		6 262 702.84
Installations techniques, matériel et outillage	3 513 086.09	322 137.93	150 192.89	3 685 031.13
Autres Inst. générales, agencements, aménagements divers	3 743 573.85	250 185.76	307 602.45	3 686 157.16
Matériel de transport	598 686.91	103 441.44	187 429.41	514 698.94
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 828 480.60	118 174.30	209 308.53	1 737 346.37
Emballages récup et divers				
Immobilisations corporelles	33 255 510.54	1 723 244.98	854 533.28	34 124 222.24
Total Général	33 367 825.03	1 770 133.41	855 073.77	34 282 884.67

Ventilations des dotations	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotat dérog	Repr dérog
Frais d'établissement de recherche et de développement					
Autres postes d' immobilisations incorporelles	46 888.43				
Immobilisations incorporelles	46 888.43				
Terrains	2 298.84				
Constructions sur sol propre	682 383.65				
Construction sur sol d'autrui					
Const. Inst. générales, agencements, aménagements	244 623.06				
Installations techniques, matériel et outillage	322 137.93				
Autres Inst. générales, agencements, aménagements	250 185.76				
Matériel de transport	103 441.44				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	118 174.30				
Emballages récup et divers					
Immobilisations corporelles	1 723 244.98				
Total Général	1 770 133.41				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

Créances et Dettes

CONSOLIDATION

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 309 325.92	70 795.00	1 238 530.92
Autres immobilisations financières	74 811.51	74 811.51	
Clients douteux ou litigieux	11 912.33	11 912.33	
Autres créances clients	1 291 068.05	1 291 068.05	
Personnel et comptes rattachés	7 990.19	7 990.19	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 460.80	9 460.80	
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, TVA			
Etat, autres impôts			
Etat, créances diverses			
Groupes et associés	1 219 233.16	1 219 233.16	
Débiteurs divers	941 904.91	941 904.91	
Charges constatées d'avance	184 227.98	184 227.98	
Total général	5 049 934.85	3 811 403.93	1 238 530.92
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	91 822.00		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, - 5	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à un an maximum à l'origine	82 492.38	82 492.38		
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	8 447 094.67	838 747.73	3 183 104.57	4 425 242.37
Emprunts et dettes financières divers	831 004.61	831 004.61		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 640 259.61	1 640 259.61		
Personnel et comptes rattachés	1 708 316.94	1 708 316.94		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 288 016.70	2 288 016.70		
Etat, impôt sur les bénéfices	24 272.00	24 272.00		
Etat, TVA				
Etat, obligations cautionnées				
Etat, autres impôts, taxes et assimilés	580 656.36	580 656.36		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	58 516.55	58 516.55		
Groupes et associés				
Autres Dettes	319 480.14	319 480.14		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	20 187.44	20 187.44		
Total général	16 000 297.40	8 391 950.46	3 183 104.57	4 425 242.37
Emprunts et dettes souscrit en cours d'exercice	750 237.38			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	749 449.99			
Emprunts dettes contractés auprès d'associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	2025	2024
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
CREANCES		
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 213,56 €	3 255,80 €
Autres créances	761 355,63 €	542 806,90 €
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		54 902,29 €
DISPONIBILITES		
TOTAL	764 569,19 €	600 964,99 €

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	2025	2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	57 628,10 €	40 073,36 €
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	303 860,62 €	320 419,85 €
Dettes fiscales et sociales	2 644 892,46 €	2 661 006,67 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	713,74 €	10 534,66 €
TOTAL	3 007 094,92 €	3 032 034,54 €

Charges et produits constatés d’avance

	2025		2024	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Charges / Produits d’exploitation	20 187,44 €	184 227,98 €	116 937,54 €	168 324,15 €
Charges / Produits financiers				
Charges / Produits exceptionnels				
TOTAL	20 187,44 €	184 227,98 €	116 937,54 €	168 324,15 €

Emprunts au 31/12/2025

DU	AU	ETS	BQUE	Classe 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	Capital restant dû	A - 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans
août-15	mai-29	Streat Hir	CE	1648210	EMPRUNT C.FONCIER S-HIR(extension)	8 389 466,58	781 119,64	3 183 104,57	4 425 242,37
juin-06	juin-30	Ker Astel	C.COOP	1648260	EMPRUNT CDC KER ASTEL	75 144,02	20 988,70	54 155,32	-
août-08	août-47	Le Penty	C.COOP	1648310	EMPRUNT C DEPOT-LE PENTY-1088633	79 762,18	14 809,83	64 952,35	-
août-10	mai-35	Ker Gwenn	C.COOP	1648390	EMPRUNT/PRET PHARE KER GWENN	401 378,68	12 848,65	55 639,87	332 890,16
mars-16	mars-50	Les Mouettes	C.COOP	1648420	EMPRUNT PLS LES MOUETTES	389 207,83	35 088,22	153 447,62	200 671,99
juin-15	mars-40	Les Mouettes	C.COOP	1648440	EMPRUNT PHARE EXT LES MOUETTES	1 249 810,95	23 634,71	111 072,93	1 115 103,31
juin-15	mars-50	Les Mouettes	C.COOP	1648450	EMPRUNT PHARE 1250847-EXT LES MOUETTES	323 973,25	18 477,99	79 741,93	225 753,33
mars-16	août-27	Branda	SG	1648471	EMPRUNT SG 215244012207 TRVX BRANDA	945 947,74	26 503,27	114 685,17	804 759,30
déc-15	nov-25	Les Mouettes	CMB	1648472	EMPRUNT CMB TRVX MENUISERIES LES MOUETTES	41 384,06	24 697,82	16 686,24	-
oct-19	oct-37	SSIAD	BQUE POSTALE	1648477	EMPRUNT SSIAD PLOUARZEL	-	-	-	-
sept-21	juin-36	DIVERS ETS	BQUE POSTALE	1648478	EMPRUNT DIVERS TRAVAUX BR KG SH..	113 333,36	9 444,44	37 777,76	66 111,16
oct-23	juin-33	DIVERS ETS	CMB	1648479	EMPRUNT RAILS DD21094647- EHPAD	699 999,94	66 666,68	266 666,72	366 666,54
nov-23	déc-30	DIVERS ETS	SG	1648480	EMPRUNT PROJET SWITCH- EHPAD & FAM	311 540,81	37 391,11	161 984,26	112 165,44
févr-24	févr-31	DIVERS ETS	CMB	1648481	EMPRUNT EQUIPEMENT ETS	222 149,58	41 166,66	180 982,92	-
oct-24	sept-29	DIVERS ETS	CMB	1648482	EMPRUNT VEHICULES PORTAGE X 4 (GM 2+KB1+SH1)	690 567,64	121 614,45	544 121,48	24 831,71
						176 554,63	44 634,21	131 920,42	-

Provisions

CONSOLIDATION

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétrolier				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour investissement				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées	8 780.00			8 780.00
Provisions réglementées	8 780.00			8 780.00
Provisions pour litiges		52 805.44		52 805.44
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations	153 931.77		6 140.01	147 791.76
Provisions pour chage sociales, fiscales sur congés à				
Autres provisions pour risques et charges	331 789.30	201 645.90	63 452.73	469 982.47
Provisions risques et charges	485 721.07	254 451.34	69 592.74	670 579.67
Provisions pour immobilisations incorporelles				
Provisions pour immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stock et en cours				
Provisions sur comptes clients	214 926.95	86 077.76	91 343.75	209 660.96
Autres provisions pour dépréciations	1 860.00		1 860.00	
Provisions pour dépréciation	216 786.95	86 077.76	93 203.75	209 660.96
Total Général	711 288.02	340 529.10	162 796.49	889 020.63
Dotations et reprises d'exploitation		340 529.10	160 936.49	
Dotations et reprises financières			1 860.00	
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence				

Notes sur le compte de résultat

Tableau du résultat effectif

Tableau de détermination du résultat effectif global de l'entité	Exercice 2025	Exercice 2024
Résultat comptable	- 436 845	- 1 132 969
Reprise du résultat antérieur		
Excédent ou déficit effectif global		
Dont résultat effectif gestion propre	- 518 657	- 244 443
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	81 812	888 526

Le résultat se répartit de la manière suivante :

- Etablissements sous gestion contrôlée : 81.812 euros
- Etablissements en gestion propre : - 518.657 euros.

Les établissements sous gestion propres sont les services suivants :

- Résidence étudiante Ker Study ;
- Micro-crèche Les Marmouzig ;
- Structure multi-accueil Les Poupig d'Armor ;
- Les Résidences Habitats Jeunes ;
- Les pavillons autonomes situés à la résidence Le Grand Melgorn ;
- Service de portage de repas à domicile ;
- La gestion propre de l'association ;
- La buanderie.

Les établissements en gestion contrôlées sont les autres activités de l'Association.

Le résultat des établissements sous gestion contrôlées a un caractère provisoire dans l'attente des décisions des autorités de tarification.

Valorisation du Bénévolat

Conformément à la réglementation comptable des associations, l'association a souhaité faire mention du bénévolat existant dans les activités et le valoriser en annexe au bilan.

Le temps de bénévole réalisé au cours de l'année est évalué à 7.490 heures, pour une valorisation globale au taux horaire du SMIC de 88.981€.

RESULTATS 2025

[illegible]

Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée

Signe - Solde débiteur
Signe + Solde créditeur

Etat au 31/12/2025

N° COMPTE	HEBERGEMENT		DEPENDANCE		Réserves de compensation hébergement pour investissement	Réserves de compensation	Réserves de compensation hébergement	EHPAD section laitière hébergement	Réserves de compensation dépendance	Réserves de compensation soles	RAN autres établissements relevant du I art L312-1 du CASP	RAN activités sociales et Médico soc sous gestion contrôlée	RAN Autres établissements relevant du I art L312-1 du CASP
	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT									
DIRECTION GENERALE	1151031	1151931	1151032	1151932		106860	106861	1068611	1068612	106863	1150120	1151140	1159000
KER HEOL ehpad	197 070,01				35 762,64	145 743,93					87 662,14	- 170 361,72	
KER DIGEMER ehpad	8 843,25	- 350 409,28		- 31 684,51	22 650,28	60 000,00				76 045,86	-	85 076,03	
KER DIGEMER ACT				- 491 452,20	36 193,89	17 838,66				37 079,25			
KER DIGEMER CAJ	113 657,51					5 729,20						168 338,76	
KER DIGEMER CAJ NUIT		- 63 960,02									- 22 000,81		
KER ASTEL		- 84 696,66		- 91 167,37								- 64 296,95	
LE GRAND MELGORN	- 10 706,94	- 283 290,30		- 57 425,59		52 871,90		32 650,79	45 946,16	102 097,26		6 129,93	
LES AGAPANTHES	58 423,48			- 49 732,67	12 115,61					6 485,07		7 537,37	
KER GWENN		- 327 355,56	10 757,22		10 052,82	27 605,99				122 252,34	- 15 211,31		
TY GWENN		8 387,40	- 5 702,65				12 895,30			13 149,30		223 678,66	
KER BLEUNIOU		- 63 136,27		- 7 711,99						9 731,81		249 446,94	
TY BLEUNIG		21 895,00		- 116 199,88		130 939,63	5 345,12			22 715,12		203 237,50	
BRANDA ehpad		- 105 473,88	-	- 112 006,67		40 000,00				65 418,04		528 843,88	- 488 366,55
LE STREAT HIR	250 352,83		25 615,92						6 954,42	931,96	- 53 013,45		
LES MOUETTES		- 589 334,04		- 134 583,38	25 297,95					12 597,90	-	8 745,02	
LE PENTY - CAJ		- 10 535,56		- 185 965,93		20 000,00				11 567,36		459 233,40	
LE PENTY - EHPAD		- 194 572,38		- 185 512,13	14 000,00	42 221,65	170 714,14			173 429,14	-	697 173,08	
LE PENTY - FAM	23 074,93	47 125,77					32 128,51					55 782,19	
LE PENTY / CLUEDO												134 156,73	
SSIAD PA												258 905,13	
SSIAD PH												135 931,55	
SSIAD ESA												- 1 771,04	
KER YAOUNKIZ										2 500,00			- 148 992,90
KERELIE											16 336,37		
	640 716,07	- 1 995 365,78	30 670,49	- 1 463 442,32	-	151 473,13	221 083,07	32 650,79	52 900,58	712 981,90	104 018,51	1 483 728,70	- 488 366,55
						391 477,73	151 473,13						- 148 992,90

EFFECTIF MOYEN 2025

	N Personnel salarié en E.T.P.	N-1 Personnel salarié en E.T.P.
Cadres	65	59
Agents de maîtrise et techniciens	602	535
Employés		
Ouvriers		
Total	667	594

REMUNERATION DES TROIS PLUS HAUTS SALAIRES (2025)

(art. 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006)

Montant des 3 rémunérations les plus hautes	328 879 €
---	------------------

ENGAGEMENTS FINANCIERS (2025)

(art. R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés	TOTAL	2 331 370 €
---	--------------	--------------------

Les hypothèses retenues pour déterminer les engagement de retraite sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 3,96 %
- taux de croissance des salaires (cadres et non-cadres) : 1%
- taux de rotation du personnel : Turn-over faible
- âge de départ à la retraite : 64 ans
- table taux de mortalité : table INSEE 2024
- taux de charges sociales : 54%